

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : **2 932 154**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **08 03085**

⑤1 Int Cl⁸ : **B 62 K 11/00** (2006.01), F 02 B 75/22, 77/00, F 02 M 19/00, 61/14, F 02 F 1/24

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 04.06.08.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la demande : 11.12.09 Bulletin 09/50.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : *MARIAULLE DOMINIQUE CLAUDE GEORGES — FR.*

⑦2 Inventeur(s) : *MARIAULLE DOMINIQUE CLAUDE GEORGES.*

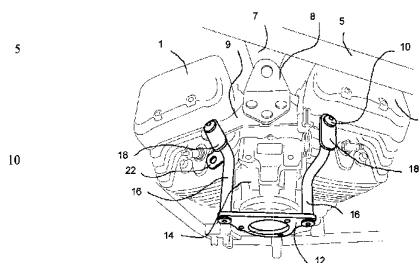
⑦3 Titulaire(s) : *MARIAULLE DOMINIQUE CLAUDE GEORGES.*

⑦4 Mandataire(s) : *MARIAULLE DOMINIQUE.*

⑤4 DISPOSITIF DE FIXATION D'UN CARBURATEUR SUR UN MOTEUR DE MOTO A CYLINDRES EN V.

⑤7 La présente invention concerne un dispositif de fixation d'un carburateur (14), ou d'un système d'injection pour moteur de moto à cylindres en V dont les parties supérieures respectives des culasses (1) sont pourvues chacune d'un orifice notamment fileté destiné à coopérer à la fixation du haut moteur sur le châssis (5) de la moto, sur le flanc gauche de celle-ci.

Ce dispositif est caractérisé en ce qu'il comprend au moins un bras de fixation (16) dont une première extrémité est fixée sur un élément (9) solidarisé du châssis et la seconde extrémité est fixée sur une platine support (12) de laquelle est solidarisé le carburateur (14) ou le système d'injection.



FR 2 932 154 - A1



La présente invention concerne un dispositif de fixation d'un carburateur, ou d'un système d'injection, sur un moteur de moto, et plus particulièrement sur une moto équipée d'un moteur bicylindre quatre temps culbuté, du type dont les
5 cylindres sont disposés en V à 45°.

On sait que, traditionnellement, les béquilles latérales de telles motos sont disposées de façon telle, qu'au repos, elles se trouvent dans une position inclinée sur leur flanc gauche offrant ainsi leur flanc droit opposé aux regards des
10 utilisateurs. Or, habituellement, c'est le flanc droit de ces motos qui reçoit le plus grand nombre des accessoires, et notamment le carburateur ou le système d'injection équipé de son filtre à air. On comprend dans ces conditions que le volume important de ce dernier masque aux regards les deux
15 cylindres en V qui constituent l'une des caractéristiques techniques de base de la moto et qui présente, pour les amateurs, un attrait esthétique certain.

On sait également que, sur les moteurs de ce type, la fixation du carburateur, ou du système d'injection, est
20 assurée à partir des deux orifices filetés du reniflard qui se situent sur le flanc droit de la moto en partie supérieure des deux culasses.

La présente invention a pour but de proposer un moyen permettant de dégager le flanc droit exposé de la moto permettant ainsi de dévoiler la quasi totalité des cylindres
25 de celle-ci, et ceci par une fixation appropriée de son carburateur, ou de son système d'injection, sur le flanc opposé gauche de la moto.

La présente invention a ainsi pour objet un dispositif
30 de fixation d'un carburateur, ou d'un système d'injection, pour moteur de moto à cylindres en V dont les parties supérieures respectives des culasses sont pourvues chacune d'un orifice, notamment fileté, destiné à coopérer à la fixation du haut moteur sur le châssis de la moto, sur le

flanc gauche de celle-ci, caractérisé en ce qu'il comprend au moins un bras de fixation dont une première extrémité est fixée sur un élément solidarisé du châssis et la seconde extrémité est fixée sur une platine support de laquelle est solidarisé le carburateur ou le système d'injection.

Préférentiellement ladite première extrémité du bras de fixation sera fixée directement sur le châssis (5).

Le dispositif suivant l'invention pourra comporter deux bras de fixation dont ladite première extrémité sera fixée sur un orifice fileté de la culasse. Ce bras de fixation sera fixé dans l'orifice fileté par l'intermédiaire d'une plaque de jonction.

A fin de simplification la plaque de jonction pourra assurer également la fixation d'au moins l'une des deux culasses sur le châssis de la moto.

Suivant l'invention ledit bras de fixation aura une forme et des dimensions telles que le carburateur, ou le système d'injection se trouvera positionné entre les deux cylindres.

Préférentiellement, pour des raisons à la fois d'ordre esthétique et d'ordre fonctionnel la platine support pourra également assurer le maintien du filtre à air du moteur de la moto.

On décrira ci-après, à titre d'exemple non limitatif, une forme d'exécution de la présente invention, en référence au dessin annexé sur lequel :

- la figure 1 est une vue en perspective d'un mode de mise en œuvre du dispositif de fixation suivant l'invention, avant la mise en place du filtre air du carburateur,

- la figure 2 est une vue partielle en perspective de la figure 1 après mise en place du filtre à air,

- la figure 3 est une vue schématique partielle en coupe verticale du mode de fixation d'une extrémité du bras support sur une culasse du moteur,

- la figure 4 est une vue partielle en perspective d'un second mode de mise en oeuvre d'un dispositif de fixation suivant l'invention.

5 On a représenté sur la figure 1 les deux cylindres d'un moteur de moto. Ces cylindres qui sont disposés en V à 45°, comportent l'un et l'autre, à la partie supérieure de leur culasse 1, un trou fileté 3 qui est destiné à constituer un point de fixation du haut moteur sur le châssis 5 de la moto.

10 A cet effet ce dernier comporte une patte verticale 7 sur laquelle est boulonnée une entretoise 8 qui est pliée à angle droit et qui reçoit elle-même une plaque de maintien 9 dont chacune des extrémités est fixée à la culasse 1 au moyen d'une vis 10 qui prend place dans ledit trou fileté 3.

15 Le dispositif suivant l'invention comprend une platine support 12 destinée à assurer le maintien du carburateur 14 de la moto, ou de son système d'injection, et deux bras 16 dont une extrémité est fixée sur la platine support 12 et l'autre extrémité est solidarisée de la culasse 1. A cet effet, dans le présent mode de mise en oeuvre de
20 l'invention, chaque bras 16 se termine par une patte 18 pourvue d'un trou 19 permettant d'assurer, au moyen de la vis 10, sa fixation sur la culasse 1 conjointement avec la plaque de maintien 9.

25 La géométrie et la dimension des bras 16 est telle qu'elles assurent le positionnement du carburateur 14, ou éventuellement du système d'injection, de la moto entre les deux cylindres.

Ainsi que représenté sur la figure 2, la platine support
30 12 assure également le maintien du filtre à air 21.

Dans un autre mode de mise en oeuvre de la présente invention, qui est représenté sur la figure 4, les pattes 18 des bras 16 sont fixées, non pas dans les trous filetés 3 de la culasse 1, mais directement sur la plaque de maintien 9.

Un tel mode de fixation est intéressant en ce qu'il permet, en fonction des dimensions et de la géométrie des différents types de carburateurs, ou de systèmes d'injection susceptibles d'être utilisés, de permettre une adaptation plus facile des bras 16.

On peut, suivant l'invention, utiliser les bras de fixation 16 pour assurer le maintien d'accessoires divers du moteur. On peut ainsi, comme représenté sur les figures 1 et 2, solidariser des bras 16 une patte de fixation 22 éventuellement percée d'un orifice assurant le maintien d'un élément tel que la manette de starter, le compteur de vitesse de la moto etc...

15

20

25

REVENDICATIONS

5 1.- Dispositif de fixation d'un carburateur (14), ou
d'un système d'injection, pour moteur de moto bicylindre
quatre temps culbuté à cylindres en V à 45° dont les parties
supérieures respectives des culasses (1) sont pourvues
chacune d'un orifice notamment fileté (3) destiné à coopérer
10 à la fixation du haut moteur sur le châssis (5) de la moto,
sur le flanc gauche de celle-ci, caractérisé en ce qu'il
comprend au moins un bras de fixation (16) dont une première
extrémité est fixée sur un élément (9) solidarisé du châssis
et la seconde extrémité est fixée sur une platine support
15 (12) de laquelle est solidarisé le carburateur (14) ou le
système d'injection.

2.- Dispositif de fixation suivant la revendication 1
caractérisé en ce que ladite première extrémité du bras (16)
est fixée directement sur le châssis (5).

20 3.- Dispositif de fixation suivant l'une des
revendications 1 ou 2 caractérisé en ce qu'il comprend deux
bras de fixation (16) dont ladite première extrémité est
fixée sur un orifice fileté (3) des culasses (1).

4.- Dispositif de fixation suivant la revendication 3
25 caractérisé en ce que ledit bras de fixation (16) est fixé
dans ledit orifice fileté (3) par l'intermédiaire d'une
plaque de jonction (9).

5.- Dispositif de fixation suivant la revendication 4
caractérisé en ce que ladite plaque de jonction (9) assure
également la fixation d'au moins l'une des deux culasses (1)
30 sur le châssis (5) de la moto.

6.- Dispositif de fixation suivant l'une des
revendications précédentes caractérisé en ce que ledit bras
(16) de fixation a une forme et des dimensions telles que le

carburateur (14), ou le système d'injection, se trouve positionné entre les deux culasses (1).

5 7.- Dispositif de fixation suivant l'une des revendications précédentes caractérisé en ce que la platine support (12) assure également le maintien du filtre à air (21) du moteur.

1 / 1

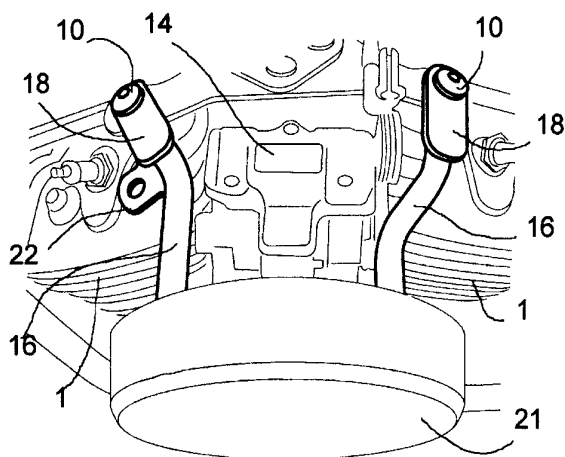
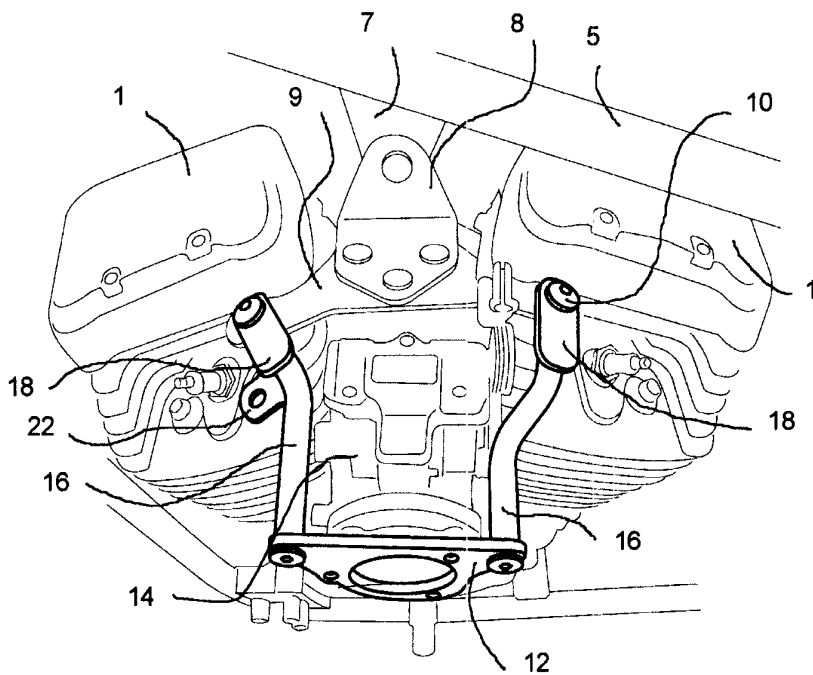


FIG 1

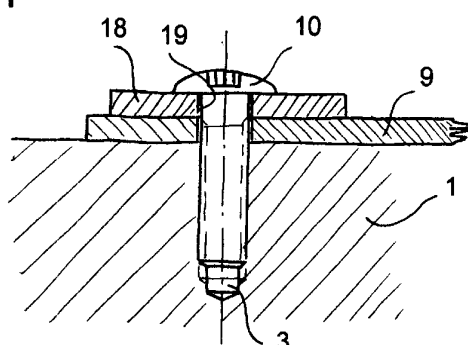


FIG 2

FIG 3

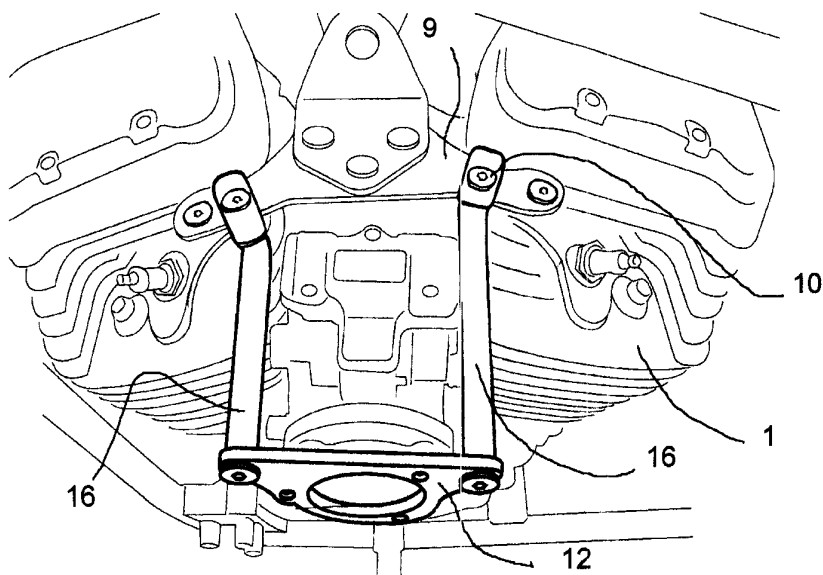


FIG 4



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement national

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

FA 708665
FR 0803085

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	US 4 423 706 A (ONODERA HIROKI [JP]) 3 janvier 1984 (1984-01-03) * colonne 3, ligne 4 - colonne 3, ligne 35; figure 1 *	1,2,6,7	B62K11/00 F02B75/22 F02B77/00 F02M19/00 F02M61/14 F02F1/24
X	JP 2002 037165 A (HONDA MOTOR CO LTD) 6 février 2002 (2002-02-06) * abrégé; figure 3 *	1,2,6,7	
A	US 5 876 013 A (OTT VERN D [US]) 2 mars 1999 (1999-03-02) * colonne 3, ligne 11 - colonne 3, ligne 52; figure 13 *	1	
A	US 6 315 072 B1 (BROWN WILLIAM H [US] ET AL) 13 novembre 2001 (2001-11-13) * colonne 3, ligne 9 - colonne 3, ligne 18; figure 4 *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			F02M F02B B62K
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		5 février 2009	Marsano, Flavio
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0803085 FA 708665**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 05-02-2009

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 4423706 A	03-01-1984	BR 8104111 A	16-03-1982
		JP 1512633 C	09-08-1989
		JP 57013222 A	23-01-1982
		JP 63057607 B	11-11-1988
JP 2002037165 A	06-02-2002	CN 1335245 A	13-02-2002
US 5876013 A	02-03-1999	AUCUN	
US 6315072 B1	13-11-2001	AUCUN	